



Déssolidarisation de prêt et attaque en justice

Par **praile**, le **24/07/2008** à **16:33**

Mon ex-compagnon a bâti notre maison sur mon terrain. Nous avons fait une reconnaissance de dette en sa faveur pour le travail effectué. Il est parti avec une autre femme. Il a donc annulé la reconnaissance de dette, se sentant fautif. Aujourd'hui, après 2 mois, il m'envoie un sms me disant que si dans les 8 jours je ne l'ai pas déssolidarisé de l'emprunt, il m'attaque en justice et que j'aurai tous les frais à ma charge. Il faut savoir que la banque me demande un gros montant pour la déssolidarisation. Je ne vois pas en quoi je suis obligée de faire les démarches moi-même et d'avoir les frais à ma charge. A quel titre peut-il m'attaquer en justice, et quelles chances a-t-il de gagner un tel procès ? Merci de votre réponse.